

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 23
Votants : 26
Pouvoirs : 3

Date convocation : 03/04/2025
Affichage : 03/04/2025

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 10 avril à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Julian GAILLARD, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Sébastien BROUSSARD, Guy ODOUL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Henry PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Patrice CLAVEL, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALLET, Jonathan FLOURET, Jean-Claude MAYRAND, Guy MAYRAND.

Absents excusés : Patrick FERRERES, Marc OZIOL, Jean-Marie BOSCUS.

Pouvoirs : Patrick FERRERES à Guy MAYRAND, Marc OZIOL à Jean-François COLLANGE, Jean-Marie BOSCUS à Patrice CLAVEL.

Secrétaire de séance : Alain GAILLARD

Objet : SUBVENTIONS DIVERSES 2025 :

Sur proposition de Monsieur le Président et, après avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DECIDE, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2025 :

Structure	Type de financement	Montant	Commentaires
Association "Les p'tits mômes"	Subvention 2025	560,00 €	40€/enfants du territoire de la CCHAM fréquentant la crèche de Châteauneuf de Randon en 2025
Association des commerçants et artisans de Langogne	Subvention 2025	500,00 €	Organisation des manifestations 2025
Association "la Voie REGORDANE - chemin de tolérance"	Cotisation 2025	200,00 €	Montant identique à 2024 malgré le souhait de l'association d'augmenter la cotisation à 1000 €
RELANCE - OCCTAV Gard-Lozère	Subvention 2025	2 000,00 €	Participation forfaitaire
Association "Les Fadarelles"	Subvention 2025	6 000 €	Animation Festiv'Allier, saison culturelle, Interfolk 48, ateliers, stages de pratiques artistiques ouverts à toute l'année Montant identique à 2024 sur une demande de 8000 €
Association "Les Lango'folies"	Subvention 2025	1 000,00 €	Spectacle "Le dîner de cons", Octobre rose à St-Flour de Mercoire, Vaincre la mucoviscidose à Naussac-Fontanes
Association des personnels communaux de la CCHAM	Subvention 2025	700,00 €	Subvention accordée au prorata du nombre d'agents de la CCHAM (700 € en 2025)
TOTAL		10 960,00 €	

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Au registre, sont les signatures,
Pour copie conforme,
Au siège de la Communauté de
Communes du Haut Allier
Le Président,

Francis CHABALIER